



## Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Roulante à Tingwick par Ferme Roulante Enr.

Dossier : 6211-12-013

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 23 janvier au 9 mars 2018

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Roulante à Tingwick* par Ferme Roulante Enr. a pris fin le 9 mars 2018. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 janvier 2018 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 23 janvier au 9 mars 2018, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---

## Le projet

### Justification et description

La Ferme Roulante est une entreprise laitière située à Tingwick dans la région Centre-du-Québec. Afin de développer l'entreprise agricole pour la relève, la Ferme Roulante s'est dotée d'un plan stratégique de croissance pour les quinze prochaines années. Le projet consiste à augmenter le cheptel laitier actuel au site d'élevage principal de l'entreprise de 599 à 1 420 unités animales (UA) en gestion liquide des fumiers.

Ainsi, à terme, le lieu d'élevage abriterait 1 400 vaches laitières et 100 veaux. Le rythme d'augmentation du cheptel dépendrait de la possibilité d'achat de quotas et de terres en culture pour l'épandage des lisiers. Cette augmentation de cheptel nécessiterait l'agrandissement du bâtiment d'élevage et l'ajout de deux fosses d'entreposages de lisiers.

Le promoteur prévoit débiter les travaux d'augmentation du cheptel laitier en avril 2018. Le coût total du projet est estimé à environ 70 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 23 janvier 2018)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information et à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### La circulation routière

- les effets de la circulation des camions actuelle et de son augmentation projetée sur la qualité de vie des citoyens ;
- la possibilité pour le promoteur d'utiliser une voie de contournement pour le transport relié à ses activités ;
- les dommages que l'augmentation du transport pourrait occasionner sur les routes de la municipalité de Tingwick ;
- la possibilité pour le promoteur d'utiliser des camions de plus grande capacité de chargement afin de diminuer le nombre de déplacements.

#### L'épandage des fumiers

- le respect des normes sur l'épandage des fumiers durant la saison estivale ;

- le contrôle des activités d'épandage des fumiers pour ne pas contaminer les puits du voisinage utilisés pour l'abreuvement des animaux.

#### **Les autres préoccupations**

- la capacité des trois puits d'eau potable sur la propriété du promoteur ;
- le détail de la répartition des unités animales pour chaque site du promoteur.

### **Les activités d'information et de communication**

#### **Le centre de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

<b>Centre</b>	<b>Adresse</b>
Bureau municipal de Tingwick	12, rue de l'Hôtel-de-Ville

#### **Le site Web**

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

#### **La parution des avis publics par le promoteur**

<b>Dates</b>	<b>Quotidiens</b>	<b>Hebdos régionaux</b>
25 janvier 2018	<i>Le Soleil</i>	
25 janvier 2018	<i>Le Devoir</i>	
28 janvier 2018		<i>La Nouvelle Union</i>
7 février 2018		<i>La Nouvelle Union</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
23 janvier 2018 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	173	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 209 abonnés
13 février 2018 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 251 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 13 février 2018 à 13 h 30
<b>Lieu</b>	Salle municipale Chénier 1266, rue Saint-Joseph Tingwick
<b>BAPE : Animation</b>	M. Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication
<b>Accueil et prise de notes</b>	M <sup>me</sup> Alexandra Barbeau, conseillère en communication
<b>Promoteur</b>	M <sup>me</sup> Suzelle Barrington, consultante, Consumaj Inc. M. Yves Roux, propriétaire, Ferme Roulante Enr.
<b>Assistance</b>	65 personnes
<b>Durée</b>	1 heure 5 minutes

## Les relations de presse

Un représentant du journal *La Nouvelle Union* et deux journalistes de *Radio-Canada/CBC* étaient présents à la séance d'information tenue le 13 février à Tingwick.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite de la diffusion du communiqué qui annonçait le début du mandat d'information, les journaux *La Tribune*, *Le Soleil* et *La Nouvelle Union* ont fait paraître un article

qui reprend essentiellement les éléments de la description du projet, ses impacts et les mesures d'atténuation prévues par le promoteur. Des articles du journal *La Nouvelle Union* et de *Radio-Canada/CBC* ont également paru et traité du déroulement de la séance d'information et des préoccupations soulevées par quelques citoyens.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée directement par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 12 mars 2018

pour Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Alexandra Barbeau, conseillère en communication